

Monsieur André **GRAND**, président de la commission d'enquête
Monsieur Roland **VERGER**, membre titulaire
Madame Ambre **LAPLAUD**, membre titulaire

Mairie de **BUSSIERE POITEVINE**
9, rue Eugène Gaillardrat
87 320 BUSSIERE POITEVINE

Objet: EOLIEN INDUSTRIEL

Enquête publique sur installations classées pour la protection de l'environnement concernant le **PARC EOLIEN DES GASSOILLIS** sur la commune de **BUSSIERE POITEVINE (87)**

Référence:

Arrêté Préfectoral DL/BPEUP n° 133 du 29 novembre 2017 Préfecture HAUTE-VIENNE.

Monsieur le président,
Madame monsieur les membres titulaires,

L'EOLIEN INDUSTRIEL =

C'est la destruction programmée des dernières campagnes françaises caractérisées par un habitat dispersée au milieu de beaucoup de haies avec à terme le départ de ses derniers habitants vers les villes car de toute façon ces territoires seront transformés en zones industrielles sans emploi.

Le comble, cette opération de destruction est financée par tous les consommateurs d'électricité (dont le prix va nettement augmenter car c'est une énergie intermittente) qu'ils croient ou non à une énergie bon marché et propre, ce qui est faux.

- Les habitants des campagnes sont plutôt contre car directement impactés par tous les inconvénients liés à la proximité de ces engins. Les municipalités et bien sûr les propriétaires terriens sont pratiquement les seuls à y voir des avantages (financiers même s'ils mettent en avant d'autres arguments plus nobles).

- Les habitants des villes, ne voient que les avantages martelés sans arrêt dans les médias dévoués aux lobbys éoliens (et leurs amis). Ils sont en majorité et souvent actionnaires dans ces opérations. Sans nul doute ils tacheront d'éviter ces régions implantées d'éoliennes industrielles pour aller se détendre les week-ends ou passer leurs vacances dans de rares zones préservées en France ou encore mieux dans des pays qui auront su garder leur patrimoine et sauvegarder leur biodiversité, par contre il faudra avoir les moyens financiers.

Il faut bien voir que les objectifs annoncés sont et seront insignifiants voire nuls ou même contraires notamment en ce qui concerne:

L'emploi local (matériels fabriqués et souvent installés par des équipes de pays étrangers)
Réduction du CO2 (obligation de construire en plus des centrales thermiques pour pallier l'intermittence de cette énergie)
Sauvegarde de la biodiversité (impact négatif sur la faune et la flore)
Sauvegarde de notre patrimoine naturel et bâti (impact visuel très important)
Sur la vie des habitants ainsi que des animaux (qualité de vie, et surtout santé)
Cohésion sociale (zizanie entre les pous et les contres qui sera installée pour longtemps)

La production d'électricité par des éoliennes industrielles avec les impacts négatifs relevés ci-dessus est néfaste, n'est pas rentable et son intermittence provoquera au fur et à mesure de son déploiement des perturbations de plus en plus importantes sur le réseau surtout que la consommation est appelée à augmenter énormément.

Des alternatives aux énergies fossiles sont certainement possibles avec beaucoup moins d'inconvénients: Géothermie profonde, multiplication de petites structures hydrauliques (anciens moulins), méthanisation, et surtout des recherches devraient être réalisées pour dompter l'énergie nucléaire et supprimer ses inconvénients actuels; d'autres pays s'y emploient déjà. Nous serons sans doute content de leur acheter leurs matériels pour suppléer nos éoliennes industrielles (production faible et intermittente) qui sont déjà fournies par d'autres pays.

L'argent très important payé par les consommateurs d'électricité français au profit des promoteurs et des pays étrangers serait plus utile pour en priorité sécuriser nos installations nucléaires et ensuite améliorer les revenus et les retraites des agriculteurs propriétaires. Alors on s'apercevrait très vite que seuls les propriétaires et ceux qui deviennent actionnaires (*actionnariat participatif qui devient à la mode*) non concernés par la proximité de ces engins mais avides d'argent seraient demandeurs avec des élus qui pensent sans doute enrichir leur commune avec l'éolien industriel.

C'est pour les raisons invoquées ci-dessus que nous vous demandons Monsieur Président, Madame et Monsieur les membres de la commission d'enquête **de donner un avis négatif** à ce projet (**PARC EOLIEN DES GASSOILLIS**) et ainsi préserver les principales valeurs de nos campagnes françaises et protéger leurs habitants.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Madame et Monsieur les membres de la commission d'enquête d'agréer l'expression de nos respectueuses salutations.

Signature

Madame **DALLAY Michèle**

Monsieur **DALLAY Jean**: